

**Département
Des ARDENNES**

=====
**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

Conseillers de la Communauté
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 13.06.2024
Convocation faite
Le 30.05.2024

**Délibération
N°2024-06-099**

**Désignation d'un membre
suppléant au sein de
l'Assemblée Générale
de la Mission Opérationnelle
Transfrontalière (MOT)**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 05 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le mercredi cinq juin à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2024, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Valérie D'AMARIO (Suppléante de M^{me} Virginie ROGISSART), MM. Pascal GILLAUD, Mathieu SONNET, André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, MM. Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, M^{mes} Jennifer PECHEUX, Frédérique CHABOT, M. Dominique HAMAIDE, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS.

Absents excusés : M^{me} Virginie ROGISSART (Représentée par M^{me} Valérie D'AMARIO), M. Richard DEBOWSKI (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), M^{me} Lilliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M. Eric GUERINY, M^{me} Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), MM. Gérard DELATTE (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), Antoine DI CARLO (pouvoir à M^{me} Isabelle FABRE), M^{me} Laure BARBE, M. Jacky DEVIN (pouvoir à M. Gérald GIULIANI), M^{me} Laëtitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à M^{me} Angéline COURTOIS).

M. Jean-Pol DEVRESSE en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

L'assemblée générale extraordinaire de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) du 27 juin 2023 a procédé à la validation de ses nouveaux statuts. Parmi les principaux changements, l'article 10-1 précise désormais que chaque membre désigne un représentant et un suppléant, personne physique dûment habilitée à cet effet, pour le représenter. L'objectif de ce changement est de baser le travail de la MOT sur un soutien élargi des membres de son réseau,

Vu le courrier du 11 avril 2023 sollicitant la désignation des nouveaux représentants de la Communauté, titulaire comme suppléant, dans les instances de la MOT,

Vu la délibération n°2020-07-166 du 27 juillet 2020, désignant M. Bernard DEFORGE comme représentant de la Communauté à l'Assemblée Générale de la MOT,

Considérant la nécessité de désigner un représentant suppléant au sein des instances de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT),

Vu la candidature de M. Sébastien PAULET en tant que membre suppléant,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **décide** de ne pas procéder à la désignation, par un vote à bulletin secret mais par un vote à main levée,

* **décide** de maintenir Monsieur Bernard DEFORGE comme représentant titulaire de la Communauté aux instances de la MOT,

* **désigne** Monsieur Sébastien PAULET en tant que membre suppléant de la Communauté aux instances de la MOT.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

